

PLAN DE PARTICIPATION

Comité sur les petites et moyennes entreprises (PME) et l'entrepreneuriat

Références:

- 19.06.2013
- 16.02.2015
- 13.12.2016
- 25.01.2022
- 23.02.2022
- 10.06.2022

* Conformément aux Feuilles de route concernant le processus d'adhésion à l'OCDE, adoptées par le Conseil au niveau des Ministres le 10 juin 2022, le Brésil, la Bulgarie, la Croatie, le Pérou et la Roumanie sont invités à participer, en vertu de leur statut de pays candidats à l'adhésion, aux réunions de tous les comités de substance de l'OCDE et de leurs organes subsidiaires ouvertes à la participation de tous les Membres de l'OCDE. Lorsqu'ils participent, en vertu de leur statut de pays candidats à l'adhésion, ils prendront part à toutes les discussions, à l'exception des sessions confidentielles, et ont accès aux documents qui s'y rapportent, mais ils n'interviendront pas dans le processus de décision. Lorsqu'ils ont le statut d'Associés ou de Participants dans un organe de l'OCDE conformément à la Résolution révisée du Conseil sur les partenariats au sein des organes de l'OCDE, ils conserveront ce statut et les droits et obligations qui y sont associés tout au long du processus d'adhésion.

PLAN DE PARTICIPATION

Organe de l'OCDE	Comité sur les petites et moyennes entreprises (PME) et l'entrepreneuriat (CPMEE)
Organes subsidiaires auxquels s'applique ce Plan	Le CPMEE n'a aucun organe subsidiaire.
Axes stratégiques des relations mondiales	Approuvée le : 21 décembre 2021
ASSOCIÉS	
Conditions	<ol style="list-style-type: none"> 1) Bénéficier du statut de Participant auprès du CPMEE (ex GTPMEE) depuis au moins trois ans ; 2) Adhérer aux instruments juridiques ci-après et disposer de la capacité de les mettre en œuvre: <ul style="list-style-type: none"> • La Charte de Bologne sur les politiques à l'égard des PME [OECD/LEGAL/0306] (la « Charte de Bologne ») ; • La Déclaration Ministérielle d'Istanbul : Promouvoir la croissance des PME innovantes et compétitives sur le plan international [OECD/LEGAL/0328] (la « Déclaration d'Istanbul ») ; • La Déclaration sur le renforcement des PME et de l'entrepreneuriat au service de la productivité et de la croissance inclusive [OECD/LEGAL/0439] (la « Déclaration de 2018 ») ; • Recommandation du Conseil relative à la politique à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat [OECD/LEGAL/0473] ; 3) Démontrer sa volonté et sa capacité de se mettre en conformité avec les politiques de l'OCDE à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat, y compris les Principes de haut niveau G20/OCDE sur le financement des PME ; 4) Contribuer à alimenter l'infrastructure de données relative aux PME et à l'entrepreneuriat, notamment en participant aux campagnes de collecte de données et d'informations sur l'action publique menées dans le cadre de l'élaboration, tous les deux ans, des Perspectives de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat et du Tableau de bord du financement des PME.
Redevance	Partie inférieure I Redevance Associés ¹

¹ Le montant actuel est disponible à l'adresse suivante: <https://www.oecd.org/global-relations/partnershipsinoecdbodies/>.

Associés	Organes auxquels s'applique l'invitation	Date d'approbation	Échange de lettres
Aucun			
PARTICIPANTS²			
Participant	Organes auxquels s'applique l'invitation	Date d'approbation	Lettre d'acceptation
Kazakhstan	CPMEE	13.02.2013	04.06.2013
Roumanie*	CPMEE	20.03.2007	09.08.2007
Russie ³	CPMEE	18.12.2008	19.09.2009
Thaïlande	CPMEE	14.11.2007	26.02.2008
Ukraine	CPMEE	18.09.2008	10.11.2008

² Ces Partenaires ont accepté de devenir des Participants au sein du Comité de l'industrie, de l'innovation et de l'entrepreneuriat et de tous ses organes subsidiaires, ou spécifiquement au sein du Groupe de travail sur les SMEs et l'Entrepreneuriat (GTSMEE). Ils seront consultés durant le développement de la Stratégie de relations mondiales pour confirmer leur engagement.

³ Le 8 mars 2022, le Conseil a décidé de suspendre avec effet immédiat la participation de la Fédération de Russie.

LISTE D'INVITÉS⁴

Comité sur les petites et moyennes entreprises (PME) et l'entrepreneuriat:

Invité	Date d'approbation
Afrique du Sud	29.04.2013
Argentine	13.12.2016
Chine (République populaire de)	29.04.2013
Égypte	19.06.2013
Inde	29.04.2013
Indonésie ⁵	29.04.2013
Malaisie	19.06.2013
Maroc	25.01.2022
Singapour	19.06.2013
Viet Nam	25.01.2022

VUE D'ENSEMBLE POUR INFORMATION: INVITATIONS AUX PARTENAIRES CLÉS EN TANT QU'ASSOCIÉS, PARTICIPANTS OU INVITÉS

Partenaire clé	Invitation en tant que	Organes auxquels s'applique l'invitation
Afrique du Sud	Invité	Tous
Brésil*	<i>Voir la note sur la page de couverture.</i>	Tous
Chine (République populaire de)	Invité	Tous
Inde	Invité	Tous
Indonésie	Invité	Tous

⁴ Les Partenaires listés comme Invités peuvent être invités à des réunions ou des points spécifiques, soumis à une invitation par le comité en question.

⁵ L'Indonésie a été invitée en tant que Participante au sein du GTSMEE [29.04.2013]. Jusqu'à ce qu'elle accepte cette invitation, l'Indonésie demeurera sur la liste des Invités au sein du CPMEE.